

Permis C



Toute personne désireuse d'accéder à la conduite de véhicules automobiles isolés de transport de marchandises dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 750 kg.

Public visé & pré-requis:

- Être titulaire du permis de conduire B
- Lire et écrire le français
- Avoir 21 ans révolus
- Avoir satisfait à la visite médicale obligatoire

Les objectifs de la formation:

- Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie C.
- Être capable de conduire un véhicule isolé de transport de marchandises de plus de 3 T 500 de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.). Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque ne dépassant pas 750 kg P.T.A.C.

Contact:

Autoecole@vindret.com
04.50.39.35.10

Durée

70 heures

Lieu

225 route des bègues -
74250 Fillinges

Horaires:

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et
de 13h à 16h

Dates

Nous consulter

Tarifs

Nous consulter

Effectifs

5 élèves maximum par formations

Sanction de la formation

Délivrance du permis de conduire
de la catégorie C

Programme de formation

HORS CIRCULATION :

COMPÉTENCE 1

Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- La mécanique et le fonctionnement du véhicule
- Les organes de commande
- Les vérifications lors de la mise en route
- La conduite du véhicule
- L'observation et la prise d'information lors de la conduite du véhicule

COMPÉTENCE 2

Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité

- Les réglementations spécifiques au transport de marchandises
- Les vérifications de l'état du véhicule
- Les manœuvres avec le véhicule:
 - Maîtriser le véhicule en marche avant allure lente
 - Maîtriser le véhicule en marche arrière en ligne droite et en courbe
 - Savoir effectuer des arrêts de précision

CIRCULATION:

COMPÉTENCE 3

Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation

- La signalisation spécifique au transport de marchandises
- Les règles de placement et de circulation
- La compréhension des risques liés à la gestion du gabarit
- Le franchissement d'intersections

PERMIS C



Encadrement

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) mention groupe-lourd, ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) Certificat Complémentaire de Spécialisation groupe-lourd Chaque enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

COMPÉTENCE 4

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

COMPÉTENCE 5

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
- Les risques spécifiques liés à la conduite d'un véhicule poids lourd de transport de marchandises
- Le comportement en cas de panne ou d'accident
- Les aides à la conduite
- Les impacts écologiques liés à la conduite

Méthodes et Moyens pédagogiques

- Méthodes adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratique sur piste et sur route avec véhicules à double commandes
- Salle de cours
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fournitures et supports pédagogiques spécifiques
- Livret d'apprentissage numérique
- Examens blancs

Evaluation de la formation & conditions de réussite

Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés.

Condition de réussite: Obtention de l'examen "Plateau" et de l'examen "Circulation".